



CR Réunion

Commission hébergement

Mardi 14 février 2023

Présents (12) : Carlos, Jean-Paul, Pascale, Roselyne, Anne-Marie, Marc, Fabienne, Béatrice, Thaleia, Etienne, Saadia, Flora.

1. Tour de table pour se présenter !

- **Flora** : salariée de l'association Avec Toits depuis 2 mois et anciennement bénévole.
- **Carlos** : nouveau bénévole d'origine péruvienne, intéressé pour être référent.
- **Jean-Paul** : bénévole depuis 2 ans, notamment en tant que référent pour plusieurs hébergés, et membre par ailleurs des États Généraux des Migrations (EGM), de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et de Réseau Éducation Sans Frontières (RESF).
- **Pascale** : bénévole depuis 3 mois, notamment en tant que référente pour la villa des Grèzes (un hébergement en habitat intercalaire qui appartient à la Mairie où nous logeons 20 personnes en partenariat avec l'association Area).
- **Roselyne** : bénévole depuis plusieurs mois aussi, référente de l'appartement obtenu via Habitat & Humanisme où sont hébergés 3 hommes isolés, et membre par ailleurs du Collectif Migrants Bienvenue 34 (CMB34).
- **Anne-Marie** : bénévole depuis au moins 2 ans, référente de plusieurs hébergés, et membre par ailleurs de Réseau Éducation Sans Frontières (RESF).
- **Marc** : trésorier de l'association depuis 2 ans, référent notamment pour souscrire les contrats gaz/électricité/box internet, et gestionnaire comptabilité/demandes de subventions.
- **Fabienne** : nouvelle bénévole potentielle via Béatrice, a découvert l'association lors de l'événement organisé dimanche, ancienne membre du Collectif Rom à Montpellier pendant des années, intéressée pour découvrir notre fonctionnement et nos activités.
- **Béatrice** : nouvelle bénévole, a découvert l'association via Jeveuxaider.gouv.fr, rencontre avec Flora vendredi puis est venue à l'événement de dimanche, intéressée notamment pour l'organisation d'événements comme en a parlé Muriel dimanche.
- **Thaleia** : nouvelle bénévole depuis 2 semaines, a participé à deux permanences RESF. Dispense un cours de yoga le dimanche 26 février, dont une partie des fonds récoltés va à une association, et elle a choisi Avec Toits pour cette fois ! 😊
- **Étienne** : nouveau bénévole depuis 30 minutes, rencontre avec Flora, travaille dans un bureau d'ingénierie à Montpellier et intéressé pour découvrir notre fonctionnement et nos activités.
- **Saadia** : bénévole depuis septembre, a rejoint Pascale pour la référence aux Grèzes, première rencontre la semaine dernière avec les personnes hébergées qui s'est très bien passée.

2. Nouvelles demandes :

Quelques nouvelles demandes du côté des familles (3) et des personnes isolées (2) inscrites dans nos tableaux respectifs. Mise à jour également au fur et à mesure du tableau « Selon critères » permettant de classer nos demandes selon les critères que l'on s'est fixés le mois dernier.



CR Réunion

Commission hébergement

Mardi 14 février 2023

3. Mas Rouge :

Jean-Pierre et Idy ont visité un studio jeudi dernier avec l'agence AJL Immobilier.

Notre dossier a été envoyé au propriétaire avec les autres demandes pour qu'il fasse un choix, on attend un retour de l'agence.

Un autre studio dans la même résidence est disponible à partir du 27 février, on sera recontacté quand des dates de visites auront été fixées.

- Béatrice signale à ce sujet que nous pouvons peut-être passer par la plateforme Locservice qui permet à des propriétaires de contacter les personnes qui s'inscrivent et qui sont à la recherche d'un appartement. Voir si c'est possible pour une association comme nous de s'inscrire.

4. Appartement Delphine Morand :

Delphine Morand nous a contacté via Alain de la Cimade pour nous proposer son appartement à la location. Nous l'avons rencontré avec Jean-Pierre la semaine dernière et avons vu l'appartement (immeuble mitoyen de celui qui a pris feu l'an passé aux Hauts de Massane).

Delphine souhaite le louer à 800€/mois pour payer le remboursement du prêt contracté pour l'achat de leur maison avec son mari.

- Cela pose plusieurs questions, notamment de savoir si on peut y loger des personnes ayant les ressources suffisantes pour payer ce loyer + si on peut se permettre de gérer un hébergement de plus et faire attention à ce que notre budget n'augmente pas trop (une fois un certain plafond atteint nous devons solliciter un commissaire aux comptes, etc)

Nous faisons le choix de trancher au CA lundi prochain.

5. Point sur les Grèzes :

Rappel : 3 familles hébergées + 3 personnes isolées issues du bidonville du skatepark de la Mosson. Deal passé avec la Mairie à l'été 2022 pour que nous prenions en charge ce relogement dans la villa (qui appartient à la ville) en échange de quoi, une fois les personnes replacées dans le logement conventionnel, nous pourrions y accueillir nos publics.

Les personnes hébergées sont suivies individuellement par les travailleurs sociaux d'Area et un poste en 24h/semaine géré par Area assure la gestion de la vie collective sur site. Nous intervenons en tant que gestionnaire locatif (car c'est avec Avec Toits que la mairie a signé la mise à disposition de la villa), mais également dans la vie collective et les projets envisagés avec les résidents (référents AT : Pascale, Saadia, Jean-Paul, Caroline, Marc), ce qui demande beaucoup de temps et d'investissement.



CR Réunion

Commission hébergement

Mardi 14 février 2023

6. Point sur Sainte-Anne :

Rappel : 4 appartements dans 2 immeubles de l'Écusson nous ont été mis à disposition par le promoteur immobilier Clemium jusqu'à la fin juillet 2023. 2 appartements ont permis de reloger deux familles suivies par la Cimade issues d'un bidonville, un appartement a permis de loger 3 jeunes suivis par l'association MAJIE (Montpellier Accueil Jeunes Isolés Étrangers) et un studio nous est revenu pour héberger 2 personnes, Joël et Ibrahima.

- Nous rencontrons à ce jour des difficultés avec Joël qui est malade physiquement (problème au pied qui l'handicape et pour lequel il a déjà été opéré) et fragile psychologiquement.
- Suivi par Roselyne qui ne sait plus quoi faire. Flora l'a rencontré en janvier car il était convenu que ce soit elle qui récupère dorénavant sa participation financière tous les mois. Anne-Marie a parlé avec lui dimanche et l'a eu au téléphone.
- Il n'a pas payé les 75€ du mois de janvier, Flora l'a relancé mais il assure ne pas pouvoir donner même un euro car ne retrouve pas de travail.

Anne-Marie propose que nous le rencontrions prochainement avec Jean-Pierre ou Jean-Paul pour faire le point.

7. Assurance MAIF :

Marc a bien eu confirmation en novembre dernier auprès de la MAIF que les personnes hébergées par des tiers chez elles doivent être déclarées auprès de l'assurance de l'hébergeur et ne sont pas couvertes par le contrat qu'AT a souscrit à la MAIF.

Il faut donc modifier notre convention « type » sur les hébergements solidaires en indiquant dans l'article « Assurance responsabilité civile » que l'hébergeur doit déclarer la personne hébergée auprès de son assurance.

Cela ne concerne actuellement que Charlotte et Jacques qui hébergent Simon Loua jusqu'à la fin mars.

Prochaine réunion de la commission hébergement

Mardi 28 février rue du Commerce